

HISTORIQUE DE LA FEDERATION FRIBOURGEOISE DES RETRAITES.

(extrait d'un texte de M. Joseph Rey)

Il y a 15 ans, quelques pionniers courageux fondaient notre Fédération. C'est l'occasion de rappeler les étapes de notre mouvement.

Le 2 décembre 1983, une commission provisoire, composée de MM. Henri Joye, Henri Kaech, Ernest Küng, Charly Pasche, Joseph Rey et Denis Savoy, s'adressent à des syndicalistes retraités de l'Union Syndicale et des Syndicats Chrétiens de la région fribourgeoise dans les termes suivants :

« Vous avez cru au syndicalisme et vous vous étiez fortement engagés. Aujourd'hui encore vous y croyez et à la façon des anciens vous souhaiteriez poursuivre une action correspondant à vos ambitions et aspirations toujours vivantes. Alors venez nous rejoindre le lundi 12 décembre 1983 à 15 h. 00 aux Corporations à Fribourg. Ensemble, nous déciderons des actions que nous pourrions mener et développer notamment dans les domaines sociaux (améliorations de l'AVS et de l'AI, assurance maladie, protection des locataires, culture, santé, etc...) Nous tâcherons également de nous répartir les tâches entre collègues décidés à s'engager... ».

Pour les 6 promoteurs de cette invitation, la retraite professionnelle ne devait en aucune circonstance signifier un retrait de la vie publique et civique.

Une date historique importante.

Au soir du 12 décembre 1983, la presse et la radio pouvaient annoncer la création à Fribourg d'un **Groupement syndical des retraités, préretraités et rentiers AI** ainsi que la constitution d'un comité de 14

membres dont il est utile, pour l'histoire, de rappeler les noms et les activités professionnelles passées :

Burri Ernest, ouvrier du bâtiment, Fribourg

Déglise René, employé à la Caisse cantonale de compensation, Fribourg

Deillon Fernand, tailleur à l'arsenal de Fribourg

Demicheli Charles, ouvrier du génie civil, Fribourg

Duvoisin Willy, typographe, Fribourg

Fleury André, primeur, Fribourg

Küng Ernest, contremaître au service des routes, Guin

Macherel Paul, typographe, Fribourg

Morard Mariette, infirmière, Villars-sur-Glâne

Page René, employé d'administration, Fribourg

Rey Joseph, syndicaliste et ancien adm. de caisse maladie, Fribourg

Savoy Denis, inspecteur fiscal, Fribourg

Winckler Alfred, inspecteur fiscal, Fribourg

Joye Henri, cantonnier, Fétigny

Au départ, l'accent prépondérant fut mis sur l'engagement syndical d'un nouveau type qui devait se prolonger au-delà de la mise à la retraite.

Rapide évolution.

En 15 ans ce mouvement dont l'objectif retenu au départ reste une préoccupation majeure, à savoir : un mouvement **de retraités pour** les retraités et animé **par** les retraités, s'est considérablement développé. La première section fut officiellement constituée le 15 mai 1984 à Fribourg.

Très rapidement ce mouvement essaima dans toutes les régions du canton. Une prise de conscience de l'importance de la participation active des retraités dans la société et une indispensable collaboration avec tous les milieux de la société obligèrent à une redéfinition des buts à atteindre et de la dénomination d'un mouvement de plus en plus appelé à regrouper toutes les catégories de retraités.

En même temps, des sections virent le jour dans les 7 districts du canton et des associations de retraités (es) de la fonction publique,

parapublique et d'entreprises privées se joignirent à ce nouveau mouvement, d'où l'abandon de l'appellation « Groupement syndical » pour prendre celle de « **Fédération Cantonale Fribourgeoise des retraités, préretraités et rentiers AI** ».

Très vite aussi des prises de position et des communiqués furent transmis à la presse et une commission permanente de presse et d'information a été instituée en 1984 déjà, avec le même jour la désignation, en plus, de responsables de commissions : AVS-AI, fiscalité, finances, assurance maladie et santé, logement, soins à domicile, presse et information, d'où, dès le départ, une multitude de responsables.

Dès sa création « Radio Sarine » demanda et obtint la collaboration de cette première section de retraités.

Pourquoi des préretraités ?

Parce que les plus de 50 ans qui tombent au chômage - à part de rares exceptions - ne retrouvent plus de postes de travail permanents une fois épuisées les prestations de l'assurance chômage. La LPP (2^{ème} pilier) est totalement inadaptée et inaccessible économiquement, socialement et financièrement à cette catégorie de salariés, les rejetant de la vie professionnelle active. Ils se retrouvent, de ce fait, plus proches des préoccupations et de l'insécurité des retraités, et leurs problèmes deviennent également les nôtres.

Pourquoi l'abandon de la référence syndicale ?

Tout simplement du fait qu'aujourd'hui et dans toutes les régions du canton, la Fédération regroupe des retraités, préretraités et rentiers AI, de tous les horizons politiques, confessionnels, de tous les milieux socio-économiques aussi bien des villes, de la campagne et des régions de montagne. Sans cependant abandonner l'option fondamentale adoptée au départ : à savoir l'épanouissement et la promotion de la personne, peu importe son âge, son appartenance politique ou syndicale.

La Fédération incite tous ses membres à la **participation** en multipliant les responsabilités à assumer, en développant le nombre de ses interventions en fonction des réalités vécues au quotidien et des difficultés rencontrées par les personnes directement concernées, en suivant de jour en jour les décisions adoptées, ou à adopter, par les autorités communales, cantonales, et fédérales, même au niveau de l'Europe que nous ne pouvons plus ignorer, ceci en posant aux citoyens les vraies questions qui obligent à réfléchir, à prendre position, à s'engager.

Reconnaissance officielle

Dès juillet 1984 fut adressée une requête au Conseil d'Etat pour demander la reconnaissance de ce nouveau corps représentatif d'une partie importante de la population. Aujourd'hui, avec plus de 6'000 membres, notre Fédération Fribourgeoise est devenue une force politique sur laquelle il faut compter. Le Conseil d'Etat l'a fort bien compris et reconnaît notre mouvement comme représentatif des retraités fribourgeois.

Comme tel, nous sommes régulièrement consultés sur des questions de fiscalité, du social et de la santé.

De plus, des rencontres annuelles avec une délégation du Gouvernement sont organisées pour traiter des problèmes actuels. Il est en outre fréquent que les membres du Conseil d'Etat participent à nos assemblées cantonales ou de districts.

Développement au niveau du canton et au plan fédéral

Notre Fédération Fribourgeoise est à l'origine de la création, le 5 octobre 1993 à Lugano de la Fédération Suisse. Ce regroupement des Fédérations Cantonales déjà existantes eut pour heureux effet l'établissement d'une coordination permanente au niveau fédéral et son entrée à la FARES (Fédération des Associations de Retraités et de l'Entraide en Suisse.)